

pour tout votre mérite, votre imagination pour trouver de belles idées, votre travail et votre audace. Je tiens aussi à féliciter tous les accompagnateurs de vos projets, - la BPI, les CCI, la Caisse des dépôts, la Chambre de métiers, l'APCE -, tous les organismes qui vous soutiennent. On a plus que jamais besoin de jeunes pousses, - les start-ups -, et de fidèles jardiniers ! **On nous dit que la France est malade ? Mais l'envie d'y entreprendre n'a jamais été aussi forte !** Permettez-moi de citer quelques résultats du sondage réalisé en novembre dernier par l'Institut Think pour CERFRANCE et Novancia à l'occasion du 21^{ème} Salon des Entrepreneurs de Paris. Près d'un Français sur 3 envisage de créer ou de reprendre un jour une entreprise, soit un vivier d'environ 15 millions d'entrepreneurs en France. Plus de 4 millions de Français auraient déjà préparé leur projet d'entreprise pour vivre leur passion, être précurseur et embaucher. L'envie de créer des Français est

revenue à son niveau le plus haut. Je m'en réjouis : il faut maintenant les aider à passer à l'acte. C'est cela, aussi, le pacte de responsabilité !

Tout va mal en France ? A force de caricaturer, on en oublie ce que l'on dessine ! Permettez-moi de vous rappeler toutes les raisons pour entreprendre, en France : un tissu dense d'entreprises innovantes, des travaux de recherche de grande qualité grâce à la formation dispensée par le système éducatif, des services publics nombreux, dévoués et efficaces, une foi inconditionnelle dans l'innovation. L'innovation en France, c'est une tradition. De Blaise Pascal qui inventa la machine à calculer au professeur Alain Carpentier et son premier cœur artificiel autonome, en passant par la machine à coudre de Barthélemy Thimonnier ! Sans oublier l'aérostat, la machine à couper le papier, le métier à tisser, le stéthoscope... Je pourrais poursuivre jusqu'à demain cet inventaire à la Prévert !

Ce pari sur l'avenir est d'autant plus une opportunité

à saisir que la conjoncture est en train de se relever. Vous connaissez les prévisions pour 2014 et 2015 : 0,9% de croissance en 2014, 1,7 en 2015. Je suis persuadé qu'avec le grand compromis économique et social auquel le Président de la République nous invite, nous pouvons ensemble faire plus, beaucoup plus, vite, et créer plus d'emplois. C'est ce à quoi je vous invite.

Comme l'écrivait René Char : « *Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque : à te regarder, ils s'habitueront* ». Et bien, prenons notre risque ! La France a besoin de vous, de votre passion, de votre audace. Créer une entreprise, c'est commencer une aventure. Comme les explorateurs, on embarque sur un bateau, armé de l'énergie souriante et de la lucidité enthousiaste ! Mais le voyage n'est pas solitaire : nous sommes là pour vous accompagner ! C'est pourquoi j'ai été si heureux d'ouvrir votre salon, auquel je souhaite un grand succès.

2 Entreprendre au féminin

Elles sont venues, elles sont là ! Les femmes créatrices d'entreprises - ou en passe de le devenir - assistent à la plénière « Femmes et Entrepreneures » du Salon des Entrepreneurs. Pour les exhorter à oser, une ambassadrice de choc, Agnès Bricard, Présidente de la FFA, Fédération Française des Femmes Administratrices.

Agnès Bricard ouvre le débat, avant d'être relayée par un panel représentatif des acteurs de cet écosystème. Dans son introduction, Agnès Bricard rappelle pourquoi favoriser l'entrepreneuriat féminin est intimement lié à l'ensemble de son action.

Agnès Bricard « *Le temps est venu de diversifier les profils présents à la tête des entreprises. Nous avons besoin de femmes venues du monde juridique, des avocates, des juristes. Nous avons besoin de femmes issues de métiers techniques, de femmes ingénieurs. Et bien sûr, il faut aussi que des femmes chefs d'entreprises nous rejoignent. Alors, oui, il faut soutenir l'entrepreneuriat féminin. Voilà le pourquoi de ma présence au 21^{ème} Salon des Entrepreneurs ; voilà le pourquoi de cette plénière qui se veut exhaustive et inspirante* ».

Eve Chegaray, l'animatrice de cet échange, est aussi une des chroniqueuses de BFM Business, spécialiste de l'entrepreneuriat. Elle passe la parole aux institutionnels.

Marylène Viala-Claude, responsable du pôle innovation sociale et programme territoriaux CDC

explique : « *De nombreux dispositifs existent pour accompagner les femmes, comme : « Nous finançons des réseaux spécifiquement d'accompagnement féminins (Force Femmes, Fédération pionnières et Action Elles). Ces réseaux accompagnent les femmes créatrices, avec des formations, des échanges. La caisse des dépôts intervient aussi avec des outils (spécifiques ou non) pour les femmes : le FGIF (un outil de garantie de prêt bancaire, distribué par Initiative France et France Active), les prêts d'honneur à taux zéro et sans garantie (via Adie, Initiative France, Réseau Entreprendre) permettant un effet de levier sur les prêts bancaires. Sans oublier le prêt Nacre.* »

Cédric Mignon, directeur du développement Caisse d'Épargne, présente ensuite son Baromètre de l'entrepreneuriat féminin : « *28 % des femmes disent que c'est plus difficile pour avoir accès à une banque que pour les hommes. C'est une erreur de jugement, qu'on doit combattre. Erreur, car souvent leur dossier est souvent plus mûr, plus sérieux. Combattons les idées reçues !* » Cédric Mignon détaille leurs atouts : « *on les retrouve souvent dans la reprise d'entreprise, plus accompagnées, ont plus recours au crédit bancaire que les hommes. Plus soucieuses d'optimiser leur trésorerie.* »

Alain Belais, Directeur Général de l'APCE, tient à nous rappeler quelques données sur le sujet, précisant qu'on attend les femmes sur des projets plus ambitieux et qu'il est temps de les aider à faire sauter les freins, qu'ils soient sociaux-culturels, psychologiques, ou financiers.

Puis **Eve Chegaray** donne la parole à une entrepreneuse, Sandra Legrand, PDG de Kalidea, qui délivre ses recettes de croissance : « *Je veux militer pour la croissance, car moins de 10 % des entreprises créées par des femmes ont plus de 10 salariées. J'ai créé Canal CE (devenu Kalidea) en 2000. 12 ans après, 200 salariés et 70 millions de CA. Tout s'est fait par des opportunités, et parce qu'on a osé. Les femmes ont des qualités : la passion par exemple.* » Ses conseils : « *Osez ouvrir votre capital, car cela accélère votre croissance. Osez parler aux médias, car cela donne une formidable visibilité. Il vous faudra de la pugnacité : tant que vous n'avez pas compris pourquoi on vous a dit non, insistez ! Il faut aussi tenir dans la durée. Et surtout réseautez : cela prend du temps, mais délégez, pour vous dégager du temps.* »

Agnès Fourcade, Présidente de femmes Business Angels, détaille la raison d'être de ce réseau de femmes investisseuses. « *Nous finissons des projets aussi bien portés par des femmes que par des hommes. Nous ne voyons pas assez de femmes ! Il faut que les femmes viennent nous voir. Pour nous convaincre, il faut nous présenter un projet avec du potentiel et innovant, avec un besoin d'environ 100 000 euros.* » L'atout des business angels : ils apportent de l'argent, mais aussi du conseil.

La jeune Eléna Hagege a créé une gamme de ballerines de secours pour remplacer les chaussures à talons. « *Etre une femme n'a pas à être aidée. Dans les réseaux par exemple, comme il y a plus d'hommes, les femmes sont*



Photo © Jean-René Tancrède - Téléphone : 01.42.60.36.35

assez choyées. Aujourd'hui, on est en train de vendre la société et j'ai repris un emploi salarié. Entreprendre est ouvert est à toutes les femmes, sans blocage lié à l'âge, à l'apparence : c'est le business plan qui doit être sexy ! » Viviane de Beaufort, qui a développé le programme Women Essec, souligne qu'il y a un déficit de développement des entreprises créées par des femmes. Comment faire pour les aider ? « Débloquer l'auto-censure, avoir une approche différente. Les femmes de la génération Y vont changer les codes, nous apprendre beaucoup de choses ! » Et vient enfin le témoignage d'Eva Escandon, femme

de terrain. Eva a repris l'entreprise de son père. Elle continue de la diriger et préside l'association Femmes Chefs d'Entreprise : « J'ai repris une entreprise dans un monde très masculin, la métallurgie ! J'y ai appris la richesse de la différence. Il faut aussi s'engager car on a un devoir citoyen. Le réseau Femmes Chefs d'Entreprise se bat pour la place de la femme entrepreneure. On manque de modèles de femmes. » **Najat Vallaud-Belkacem**, Ministre des Droits des Femmes conclut : « Il n'est pas acceptable d'avoir seulement 30% de femmes créatrices, d'où le plan *Entrepreneuriat féminin*. On travaille par exemple sur

la sensibilisation de l'entrepreneuriat féminin à l'école. Je veux passer à 40% de femmes créatrices. On lance un site, *Ellesentreprennent.fr*. On veut lever des obstacles, via la signature de conventions, notamment avec des banques pour favoriser un meilleur accueil des créatrices. On a décidé de débloquer aussi des moyens pour des fonds coup de pouce à l'entrepreneuriat féminin. Mon message pour les femmes créatrices, c'est qu'on a besoin de vous ! » Au premier rang, on a relevé la présence de Marie-Claire Capobianco, Directrice Banque de Détail en France de BNPParibas, co-signataire de la Convention mentionnée par la Ministre.

3 11^{ème} édition du concours Cré'Acc organisée par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE)

L'Ordre des experts-comptables a présenté les lauréats de la 11^{ème} édition du concours Cré'Acc, concours national d'aide à la création d'entreprise, organisé par l'Ordre des experts-comptables et l'agence pour la création d'entreprises (APCE), qui récompense chaque année les nouveaux projets de création d'entreprises. Vincent Ricordeau, co-fondateur de KissKissBankBank, la plateforme de mise en relation de porteurs de projets créatifs et d'internautes désireux de les financer, était le parrain de cette édition. Présent lors de la cérémonie de remise des prix, Vincent Ricordeau a témoigné de son parcours d'entrepreneur et de pionnier du financement participatif et de l'économie du partage. Comme chaque année, la sélection a récompensé les projets les plus innovants et prometteurs dans cinq catégories, pour des créateurs dans la phase précédant l'immatriculation de leur entreprise ou l'ayant créée depuis moins de six mois. Organisé sous le haut patronage du Ministère du redressement productif et en partenariat avec Gan, GSC et CCI Entreprendre en France, le concours offre aux lauréats des prestations précieuses dont tout créateur a besoin : conseils, équipements, services financiers...

L'AURÉATS

Catégorie « création innovante »

Lauréat : Xavier Helligstein - région Paris Ile-de-France
Projet : CryoCapCell
Cette société innovante va transformer la biologie cellulaire en révolutionnant la microscopie corrélatrice. Sa technologie phare : la CryoCapsule. Une technologie d'avant-garde simplifiant la manipulation d'échantillons biologiques pour mener des recherches fondamentales nécessitant la microscopie corrélatrice (marché en croissance de 10 % par an) par vitrification à haute pression. CryoCapCell permet ainsi d'automatiser un processus jusqu'ici manuel, coûteux et peu fiable.

Catégorie « jeune de moins de 30 ans »

Lauréat : Romain de la Rivière - région Paris Ile-de-France
Projet : Smeeters
A l'heure du web, Smeeters propose un nouveau type de rencontres, différent des sites de rencontre ou réseaux sociaux. Le concept : réunir 2 groupes de 3 amis, 3 hommes et 3 femmes (ou 3 hommes

et 3 femmes...) dans un endroit inédit, autour d'un cocktail. L'idée : faciliter les rencontres réelles pour élargir son cercle d'amis ou son réseau, faire une belle rencontre pour une nuit ou pour la vie, que l'on soit célibataire, en couple ou marié.
<http://www.smeeters.com>

Catégorie « entreprise de moins de 6 mois »

Lauréat : Liouma Tokitsu - région Paris Ile-de-France
Projet : Ad Scientiam
L'innovation : permettre aux patients de recueillir les données sur leur état de santé directement sur leur smartphone. Une solution pratique et beaucoup plus fiable que le traditionnel entretien a posteriori avec le médecin.
<http://www.adscientiam.fr/>

Catégorie « création au féminin »

Lauréat : Laure Courty - région Aquitaine
Projet : Jestocke.com
Le premier service en ligne de location et de réservation d'espace de stockage entre particuliers. Le site réunit des personnes à la recherche d'espaces de stockage et des propriétaires qui ont de l'espace à louer. Des espaces à tous les prix partout en France : quelques m² pour une semaine dans un garage ou un hangar pour garer un camping-car pendant les mois d'hiver.
<http://www.jestocke.com/>

Catégorie « 1^{er} coup de coeur du jury »

Lauréat : Christophe Villain - région Poitou-Charentes-Vendée

Projet : Le Temps des Glucides

Une solution à destination des 180 000 diabétiques de type 1 et 2 millions de diabétiques de type 2 en France qui ont besoin de contrôler leur apport en glucides : une méthode de formation et de coaching en ligne pour mémoriser et calculer les glucides des repas.
<http://ltdglucides.wordpress.com/>

Catégorie « 2^{ème} coup de coeur du jury »

Lauréats : Thibaud Severini - région Nord Pas-de-Calais
Projet : Novitact
Conception et développement de solutions exploitant le sens du toucher comme moyen de transfert d'informations. Novitact a conçu un premier système, Feeltact, permettant d'émettre et recevoir des informations simples ou élaborées par le biais d'un bracelet à retours tactiles (vibrations). Destiné initialement au marché de la sécurité, ce système offre des perspectives de développement sur d'autres secteurs tels que la santé, le divertissement ou encore le tourisme.
<http://novitact.com/fr/>

Catégorie « 3^{ème} coup de coeur du jury »

Lauréat : Maryline Bardin - région Paris Ile-de-France
Projet : QualityTrip
Une agence de voyages qui s'adresse aux personnes à mobilité réduite, leur permettant de partir seules, en famille ou entre amis, en toute sérénité.
<http://www.aovoyage.fr>

2014-112



Françoise Berthon, Vincent Ricordeau et Joseph Zorngiotti

Photo © Jean-René Tancredi - Téléphone : 01.42.60.36.35